

VERSION LATINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

G. Bonnet, M. Mahé, S. Roesch, J. Trinquier

Coefficient : 3 ; **durée** : 4 heures

Le texte proposé cette année à l'épreuve commune de version était un passage de *l'Histoire d'Alexandre le Grand*, de Quinte Curce, IX, 5, 22-29. Quinte Curce raconte les soins prodigués à Alexandre, blessé sur le champ de bataille en Inde, alors qu'il mène l'assaut contre une ville des Sudraques. Il présentait une progression linéaire et ne comportait pas de difficulté majeure d'interprétation pour un candidat scrupuleux.

Le début indique les circonstances de l'épisode : il commence par un ablatif absolu (*rege relato*). Le sujet de la proposition principale, *medici*, a malheureusement été souvent traité comme un génitif singulier, complément de *tabernaculum* ; le participe parfait passif *infixum* devait être clairement rattaché à *lignum* (et non à *sagittae* comme l'ont fait bon nombre de candidats). La subordonnée *ne spiculum moueretur* présentait une légère difficulté d'interprétation qui se résolvait avec du bon sens : il s'agissait d'une proposition consécutive à valeur d'intention (les médecins retirent le bois de la flèche « de telle manière que la pointe ne bougeât pas »), et non d'une finale (« pour que la pointe ne bougeât pas »). De façon générale, nous attirons l'attention des candidats sur la traduction des temps des verbes : la plus grande exactitude est attendue et les fautes de temps sont sanctionnées. Dans le cas des présents de narration (par exemple *abscidunt* ici), une traduction du verbe, soit à l'identique par un présent en français, soit par un passé simple est acceptée. Mais le jury attend que le candidat fasse preuve de cohérence et continue à traduire de la même manière les présents de narration qui peuvent suivre, comme *animaduertunt* dans la deuxième phrase du texte par exemple.

Dans la deuxième phrase, le terme *hamos* a posé problème à de nombreux candidats ; il désignait simplement les « extrémités crochues », les « crochets » fixés au bout de la flèche et qui rendaient son extraction difficile. De façon générale, la proposition infinitive à deux membres *hamos inesse telo nec id sine pernicie corporis extrahi posse* a été source de nombreuses erreurs, soit qu'elle n'ait pas été reconnue, soit qu'elle ait été traduite de façon aberrante : il fallait bien voir que la seconde partie de la proposition, qui s'étendait de *nec* à *posse*, dépendait toujours de *animaduertunt* et

que, dans cette proposition, *id* reprenait *telo*. De trop nombreux candidats n'ont pas compris que *sine pernicie corporis* (littéralement « sans dommage pour le corps ») appartenait à cette proposition infinitive. Il ne fallait pas non plus passer à côté de la structure *aliter quam*, indispensable pour bien construire la phrase. *Vulnus* devait être rattaché à *augerent*, et non à *secando*. Enfin, la proposition *ut secando vulnus augerent* était à analyser comme une proposition consécutive, et non une finale. Rappelons que les candidats doivent veiller à l'exactitude du vocabulaire retenu dans leur traduction ; en voici quelques exemples : plutôt que de traduire le verbe *extrahi* par « arracher », qui indique une violence totalement inadaptée à la situation, il était plus judicieux d'utiliser le verbe « extraire ». De même, un médecin n'augmente pas la taille d'une plaie en la « coupant » (*secando*), mais en l' « incisant » ; certains candidats ont eu la bonne idée de retenir cette traduction, appropriée dans un contexte médical.

La troisième phrase présente les craintes des médecins et il fallait bien voir que *ne* introduisait une complétive qui développait *uerebantur*, et non une finale. Au sein de cette complétive, *secantes* ne pouvait en aucun cas être sujet de *occuparet*. Le terme est un participe présent substantivé, qui renvoie aux médecins pratiquant l'incision ; il est le complément d'objet direct de *occuparet* qui signifie ici « prendre de vitesse », traduction que le jury a eu le plaisir de rencontrer dans quelques copies. Dans la causale introduite par *quippe*, *ingens*, a souvent été oublié ou, curieusement, traduit comme un adverbe. Il était possible d'envisager deux constructions pour cet adjectif : soit épithète de *telum* (« c'était un trait énorme qui s'était enfoncé »), soit attribut du sujet de *telum* (« le trait enfoncé était énorme »), pourvu que dans la traduction, le candidat montre bien que l'accent de la phrase portait sur ce terme. Il convient d'insister sur l'exactitude exigée des candidats dans leur traduction : un souci louable d'élégance entraîne souvent les candidats à des traductions imprécises, beaucoup trop éloignées du texte, qui ne permettent pas au jury d'apprécier si les principales structures du texte ont été saisies. Il est essentiel de rendre correctement les temps des verbes : *penetrasse* est un infinitif parfait actif et doit être traduit comme tel.

La quatrième phrase met en scène un des protagonistes de l'histoire : le médecin Critobule (et non « Cristobule », ou autres transcriptions fantaisistes, qui témoignent du peu d'attention avec laquelle certains candidats lisent le texte). L'incise *inter medicos artis eximiae* a gêné certains candidats qui n'ont pas vu, d'une part que le génitif de qualité se rapportait à *Critobulus* (et non à *medicos*), de l'autre que ce génitif était sur le même plan que *territus* (littéralement : « au talent remarquable... mais terrifié »), avec un décalage syntaxique tout à fait usuel en latin. Le verbe *metuebat* était complété par un infinitif (*admouere*), lui-même suivi du complément d'objet direct *manus*, ces deux éléments ne formant pas une proposition infinitive comme l'ont hélas cru certains candidats. Le médecin, terrifié, craignait « d'approcher la main » de la blessure. Le jury insiste sur la

traduction souhaitée pour l'adjectif *tantus* (« si grand »), qui doit être différencié de *talis* (« tel »). La proposition par *ne* qui suit devait être analysée comme une finale négative (« pour que ne pas, de peur que ne») et non comme un complétive après verbe de crainte (analyse fautive qui obligeait les candidats à répéter maladroitement *metuebat* pour justifier leur traduction, alors que ce verbe avait déjà été complété par un infinitif). Cette proposition finale, qui a souvent été mal construite, était pourtant simple : elle signifiait littéralement : « de peur que l'issue de soins trop peu heureux ne retombât sur sa propre tête », *ipsius* renvoyant à Critobule.

La phrase 5 oriente l'attention du lecteur sur l'attitude d'Alexandre (*rex conspexerat*). La structure de cette phrase, qui rattachait trois expansions au complément d'objet direct *eum* (*lacrimantem, metuentem, prope exanguem*) n'a souvent pas été perçue, l'un ou l'autre de ces accusatifs étant malencontreusement rattaché au sujet *rex* par les candidats. L'ablatif *sollicitudine* est un simple ablatif de cause : le médecin est presque exsangue « du fait de son inquiétude, à force d'inquiétude ».

Le texte présente ensuite quelques phrases au discours direct ; il ne fallait pas oublier de traduire *inquit*. La structure de l'interrogative qui suit est assez lâche : les deux groupes interrogatifs, *quid* et *quodue tempus*, étaient à mettre sur le même plan : tous deux complètent *expectas*. Pour *quid*, le jury a accepté deux traductions possibles : « pourquoi attends-tu, ou quel moment (attends-tu) ? », ou bien « qu'attends-tu ou quel moment ? ». La première solution était préférable car elle permettait de rendre compte de la construction de la proposition qui suivait (*et non ... liberas*), dans laquelle il faut sous-entendre le même *quid* (« et pourquoi ne ... pas »). Il est inacceptable que la tournure *quam primum* n'ait pas été reconnue par bon nombre de candidats qui n'ont alors pas su construire la fin de la phrase. L'ablatif *hoc dolore* complète *liberas* (« et que ne me libères-tu de cette douleur ?»), tandis que le participe futur *moriturum* développe *me* (« moi qui suis sur le point de mourir »). Il ne fallait pas oublier de traduire l'adverbe *saltem* qui porte sur le verbe principal : *liberas*. Une seconde question se greffe sur celle-ci, amenée par l'adverbe interrogatif *an*, « serait-ce que » (qui indique une possibilité refusée par le roi), tandis qu'Alexandre cherche de nouveaux arguments pour convaincre le médecin d'agir. Evidemment, il était calamiteux de confondre *reus* et *res*, comme l'ont fait quelques malheureux candidats, ou de ne pas identifier le *cum* + subjonctif à valeur disjonctive (« alors que j'ai reçu »).

La huitième phrase, qui se focalise sur la réponse du médecin, commence par un *at* qu'il fallait absolument traduire. Il est dommage que beaucoup de candidats n'aient pas compris que l'ablatif absolu du début comportait deux membres, pourtant bien visibles (*metu uel finito, uel dissimulato*), ce qui les a grandement gênés pour la suite. La complétive *ut se continendum praeberet* a souvent été mal comprise : le médecin exhorte Alexandre à, littéralement, « se livrer pour être maintenu, à se

laisser maintenir, à permettre qu'on le maintînt », proposition dans laquelle *continendum* est attribut du COD *se*. Il ne fallait pas ensuite passer à côté du discours indirect : *etiam leuem corporis motum noxium fore*, et bien voir que *etiam* portait sur *leuem* («un mouvement, même léger, du corps »).

La phrase 9 présente la réponse du roi, à travers des circonstancielle au subjonctif, introduites par *cum* (*cum adfirmasset*) ; sur ce verbe *adfirmasset* se greffe une proposition infinitive : « *nihil opus esse iis* », qui a donné lieu à de nombreuses traductions erronées : il fallait bien voir que *nihil* est ici adverbial : « il n'y avait en rien besoin de », l'anaphorique *iis* servant d'antécédent à une relative au subjonctif, à valeur consécutive. *Semet* était ici un réfléchi indirect, souvent mal analysé. La comparative *sicut praeceptum erat* a été mal traduite quand les candidats n'ont pas vu que *praeceptum erat* est un plus-que-parfait passif et ont traité *praeceptum* comme un substantif.

Avec la dixième phrase, Quinte Curce passe à la description de l'opération elle-même. Cette phrase commence par un ablatif absolu (*patefacto...euolso*) dans lequel le comparatif d'adverbe *latius* a trop souvent été confondu avec le substantif *latus*. La proposition principale qui suit a soulevé de nombreuses difficultés : son verbe était *coepit*, qui avait pour sujet *ingens uis sanguinis*, mais il fallait ensuite penser à reprendre ce verbe *coepit* pour donner un verbe au sujet *rex* qui suit. Il fallait alors construire : *rex coepit linqui et ...extendi*. La meilleure traduction pour *extendi* était ici « se relâcher », « s'affaisser », comme un mourant (*uelut moribundus*).

La onzième phrase commence par *cum* + subjonctif. Rappelons que les candidats doivent faire attention à ne pas confondre cette construction avec *cum* + indicatif, erreur hélas fréquente. Le sujet de *inhiberent* était *medici*, que l'on pouvait facilement déduire du contexte, et non le singulier *profluuium* ou l'ablatif instrumental *medicamentis*, comme le jury a pu le lire sous la plume de certains candidats. *Frustra* a souvent été mal traduit ; cet adverbe signifie certes « en vain », mais insiste ici sur l'échec des soins prodigués par les médecins : « comme ils ne parvenaient pas à retenir le flot de sang ». L'expression *simul atque* présentait un petit piège : il ne fallait pas, dans ce texte, la traiter comme une conjonction introduisant une subordonnée circonstancielle de temps (« dès que »), bien que ce type d'analyse soit le plus souvent indiqué. Cette solution ne permettait pas en effet ici de construire la phrase de façon satisfaisante. *Simul* était dans ce passage un simple renforcement de *atque* : « des cris en même temps que des lamentations ». Le verbe *oritur* se rattachait à ces deux sujets. Le participe *credentium*, qui est sur le même plan que *amicorum*, a souvent été mal construit : il est complété par la proposition infinitive *regem expirasse*.

La fin n'offre pas de difficulté syntaxique majeure : il fallait juste bien comprendre que, pour des questions de sens, *sanguis* est le sujet de *constituit* uniquement et que *recepit* et *coepit* ont pour sujet Alexandre. Le participe présent substantivé au masculin *circumstantes*, littéralement « ceux qui

se tiennent autour » a fréquemment été traduit par « les circonstances », ce qui est évidemment impossible ici, puisque dans ce dernier cas, le participe aurait été au neutre.

En conclusion, ce texte ne présente pas de difficulté syntaxique insurmontable et son déroulement très narratif ne pouvait qu'aider les candidats. Ceux qui ont choisi de suivre le texte pas à pas et avec rigueur, s'en sont en général bien sortis.